



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

DELIBERATION N° : DCM_201214_026

OBJET : Réfection de voirie en enrobé et opération « Arrange Nout Kartié » - Information sur le programme de travaux réalisés et en cours de réalisation pour l'année 2020

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le 29 DEC. 2020

Nombre des conseillers en exercice : 39

Présents	36
Procuration	2
Votants	38
Abstention	0

Le Maire

L'élu(e) délégué(e)



Lucette COURTOIS

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à 17h20, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au gymnase Henri Ganofsky – rue du centre nautique 97480 Saint-Joseph, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; K/BIDI Emeline ; MUSSARD Harry ; HUET Marie-Josée ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; HOAREAU Emile ; JAVELLE Blanche Reine ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; HUET Henri Claude ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; MOREL Manuela ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; HUET Jocelyn ; GEORGET Marilyn ; LEICHNIG Stéphanie ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; BENARD Clairette Fabienne ; LEBON Louis Jeannot ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie

Absents – Représentés

LEBON David représenté(e) par LANDRY Christian
NASSER Haïfa représenté(e) par LEBON Louis Jeannot

Absents

DAMOUR Jean Fred

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame K/BIDI Emeline, 6ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Séance du 14 décembre 2020

DÉLIBÉRATION N° : DCM_201214_026

OBJET :

Réfection de voirie en enrobé et opération « Arrange Nout Kartié » - Information sur le programme de travaux réalisés et en cours de réalisation pour l'année 2020

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Président de séance expose :

La commune de Saint-Joseph compte pas moins de 330 km de voiries communales. L'entretien, la réparation et la maintenance de celles-ci relèvent exclusivement de la collectivité.

Les fortes pluies de ces dernières années ont fortement dégradé certaines de ces voiries, aussi les techniques de réparations habituelles étant inefficaces sur le court et moyen terme, la Commune propose désormais la réalisation de travaux d'enrobé par le biais de l'Entreprise Municipale, au moyen du Finisher en vue de rétablir l'entièreté de la couche de roulement sur certaines voiries communales.

Ces travaux de réfection de voirie sont réalisés dans le cadre du programme Arrange Nout Kartié (ANK).

Le procédé technique consiste en la réalisation d'une couche d'enrobé permettant :

- d'améliorer et de sécuriser le confort routier des usagers ;
- de limiter et réduire les opérations d'entretien habituelles ;
- de favoriser le traitement des eaux pluviales ;
- d'optimiser les coûts d'intervention sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs, certains travaux de génie civil et d'aménagement accompagnent ces opérations de mise en enrobé. Ces travaux réalisés par des entreprises externes sont principalement les suivants :

- travaux de traitement et d'évacuation des eaux pluviales ;
- travaux de sécurisation routière et de soutènement ;
- travaux de signalisation divers.

Alors que les objectifs annuels sont de l'ordre de 20 à 30 km de voirie, le contexte sanitaire lié au COVID pour l'année 2020 a contraint la mise en œuvre des opérations. Le bilan affiche un linéaire de 8,857 km pour un coût prévisionnel évalué à 938 373,48 € dans le cadre de la mise en œuvre des enrobés.

Enfin, il a été convenu qu'un état régulier de ces opérations soit présenté à l'assemblée délibérante.

A ce propos, le tableau ci-dessous présente les opérations réalisées pour l'année 2020.

Voirie	Quartier	Mètre linéaire	Coût € TTC prévisionnel de mise en œuvre des enrobés
Route de Bel Air	Bel Air	1 930	162 380,68
Rue des Cent Marches	Goyaves	370	46 426,58
Rue Edouard Lavie (et parking)	Goyaves	438	55 654,28
Rue des Orangers (et parking)	Goyaves	126	13 163,09
Ruelle des Manguiers	Goyaves	120	15 235,66
Impasse des Roitelets	Jean Petit	130	15 585,66
Impasse des Oseilles	Jean Petit	100	14 550,00
Ruelle des Gerberas	Jean Petit	80	11 757,46
Rue du Lavoir	Jean Petit	530	56 323,18
Chemin des Bois Blancs	Vincendo	980	109 202,10
Chemin des Rosiers (partie basse)	Vincendo	322	37 550,37
Chemin des Rosiers (partie haute)	Vincendo	526	53 899,15
Chemin des Crotons	Vincendo	185	23 863,75
Chemin Edouard Turpin	Crête	680	78 331,75
Chemin Boxelé	Lianes	1 360	132 317,21
Rue des Cyclamens	Lianes	400	42 214,44
Chemin de l'Illet (partie basse)	Plaine des Grègues	580	69 918,12
Rue Roland Garros (et parking cuisine centrale)	Butor	160	19 462,88
	TOTAL	8 857	938 373,48

Le conseil municipal est invité à en prendre acte.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°26,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

Présents : 36

Représentés : 2

Pour : 0

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} .- **PREND ACTE** des opérations réalisées pour l'année 2020 dans le cadre des opérations « Arrange Nout Kartié ».

Acte rendu exécutoire

par transmission en Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

L'élu(e) délégué(e)



Lucette COURTOIS